

# LE MAG + QUIMPER

MAGAZINE  
D'INFORMATION  
DE LA VILLE  
DE QUIMPER  
SUPPLÉMENT  
DU MAG + AGGLO

N°102  
JAN./FÉV. 2023

[www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh)

COLLECTE DES DÉCHETS p. IV

# NOUVELLE ORGANISATION

ACTIONS/p.IX  
Cité sportive  
Top départ !

ACTEUR/p.XIII  
Bretagne Vivante

QUARTIERS/p.XIV  
Budget participatif

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

# UNE APPLI POUR UNE VISITE 2.0

**D**epuis cet automne, le musée des Beaux-Arts s'est doté d'un nouvel outil pour mieux accueillir ses visiteurs : une application numérique. Disponible sur les App Stores Apple et Android, elle permet

d'organiser sa visite selon ses goûts. Outre les informations pratiques et l'agenda des expositions temporaires, cette application nommée « musée des Beaux-Arts – Quimper » propose quatre parcours de visites thématiques : « Les chefs-

d'œuvre du musée », « Secrets », « Une balade bretonne » et « Famille », un parcours plus ludique que les trois autres. Chaque parcours recense une vingtaine d'œuvres avec leur emplacement sur un plan interactif et une description pédagogique, complémentaire de celles se trouvant dans le musée. Certaines sont même accompagnées d'un podcast court qui décrypte l'œuvre et la démarche de son auteur. Une application à utiliser sans modération dans le musée... et hors les murs.



## RECENSEMENT ON COMPTE SUR VOUS

Cette année un nouvel échantillon de la population quimpéroise est concerné par le recensement. Entre le 19 janvier et le 25 février, treize agents recenseurs munis d'une carte officielle fourniront aux habitants concernés les notices et les questionnaires à remplir. Pratiques et rapides, des codes d'accès leur seront remis pour se faire recenser directement en ligne, comme le font 70 % des Français.

ÉCOLES

## LES INSCRIPTIONS COMMENCENT

Votre enfant sera en âge d'aller à l'école à la rentrée prochaine ? Il faut songer à l'inscrire ! À partir du 13 mars, rendez-vous à l'accueil de l'hôtel de Ville pour obtenir un certificat d'inscription avant de prendre contact avec sa future école.

Il vous faudra fournir le livret de famille ou l'acte de naissance de votre enfant, un justificatif de domicile. La ville de Quimper dispose d'un réseau de vingt écoles publiques. Afin de garantir le meilleur équilibre dans les effectifs, elles sont réparties sur six périmètres fondés sur les habitudes de déplacements des familles.



Pour en savoir plus :  
[inscription.scolaire@quimper.bzh](mailto:inscription.scolaire@quimper.bzh)





## DON DE PLASMA POURQUOI PAS ?!

On parle souvent des besoins en sang et beaucoup moins des besoins en plasma, or la demande est croissante ! Il s'agit de la partie liquide du sang. Le plasma contient des protéines d'un intérêt thérapeutique majeur qui sont délivrées sous forme de transfusion ou de médicaments. Dans ce cas, les patients ont souvent des traitements à vie et le nombre de personnes concernées augmente chaque année. Un vrai défi s'offre à vous : pour répondre aux besoins des malades, faites un don. Pour donner son plasma, il faut avoir entre 18 et 65 ans révolus et peser au moins 55 kg. Le prélèvement dure entre 45 et 60 minutes.



Prenez rendez-vous à la Maison du don de Quimper sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr), sur l'appli Don de sang ou par téléphone : 02 98 66 65 25.

## PARCS D'ACTIVITÉS

### LE VENT EN POUPE

Le territoire de Quimper est attractif pour les entreprises, elles sont nombreuses à vouloir s'y installer ou s'y agrandir. Une dizaine de constructions sont en cours. Tel est le cas de Sicomin (Société internationale pour le commerce et l'industrie) qui édifie un local de 1 421 m<sup>2</sup>. L'entreprise, reconnue sur le marché des résines époxy et des matériaux composites, possède une usine à Plonéour-Lanvern. L'Agglomération met tout en œuvre



pour produire de nouvelles surfaces à aménager, notamment à Quimper. Dans un esprit de gestion économe de la ressource foncière et pour une répartition territoriale équilibrée, le pôle de Kerjaouen va s'étendre (41 hectares). Le développement du

pôle santé de Kerlic se poursuit, et la collectivité encourage l'implantation d'entreprises innovantes et à forte valeur ajoutée dans le domaine de la santé. Un hôtel-restaurant sera aussi construit à cet emplacement stratégique d'entrée de ville.

## DÉFI NATURE 6 Continuez à enrichir l'Atlas de la biodiversité communale en transmettant vos observations des espèces recensées dans cet inventaire de la flore et de la faune locales : renard, hérisson, escargot de Quimper... Avant de participer à la grande opération de comptage des oiseaux organisée par Bretagne Vivante qui aura lieu les 28 et 29 janvier, vous pouvez y ajouter les oiseaux des jardins.

Le défi nature se double d'un concours de photos sur l'application Quimperplus.bzh.

Les travaux boulevard de France se poursuivent. La seconde tranche a démarré le 21 novembre entre le giratoire de Kermoisan et la rue de Kergestin. Les canalisations d'évacuation des eaux pluviales ont été installées et les travaux préparatoires ont été réalisés :

abattage de certains arbres et des haies, déconnexion des réseaux électriques, démontage des anciennes glissières de sécurité, etc. Les gros travaux concernant la voirie vont pouvoir débuter à partir du mois de février. Le passage de deux voies de circulation à une pour les voitures, la réalisation des pistes cyclables unidirectionnelles, la création de deux arrêts de bus et deux giratoires vont totalement redessiner cet axe important pour permettre un meilleur accès au quartier, ainsi

qu'une circulation sécurisée et apaisée entre les différents modes de déplacement : automobiles, vélos, piétons et bus. Les travaux de voirie et d'éclairage public devraient s'achever fin juillet. Les aménagements paysagers seront finalisés en automne, saison propice aux plantations.



## URBANISME

# PARTAGE DES VOIES

COLLECTE DES DÉCHETS

# NOUVELLE ORGANISATION

COLLECTE DES BIODÉCHETS  
SANS EMBALLAGES !



Restes de pain,  
riz, pâtes, semoule



Déchets gras



Coquilles  
d'œuf écrasées



Epiçures, restes  
de légumes ou de fruits



Restes de viande,  
de poisson



Marc de café  
et filtres



Tbé  
et sachets

Noyaux, graines  
de tomate, melon, courge...



www.quimper-bretagne-occidentale.bzh

FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les habitants du centre-ville de Quimper doivent aller déposer leurs déchets dans des Points d'apport volontaire (PAV). Le PAV est un endroit avec des conteneurs pour les déchets ménagers. On y accède avec un badge.

Les biodéchets seront désormais collectés dans le centre-ville piéton de Quimper.

**Photo de couverture :** Le centre-ville piétonnier accueille 11 Points d'apport volontaire (PAV) accessibles 24h/24h et 7j/7j.

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier, les habitants du centre-ville piéton de Quimper sont les premiers à expérimenter la collecte des déchets en Points d'apport volontaire (PAV). Le déploiement des nouvelles modalités de collecte sera progressif dans les autres quartiers de la ville et sur le territoire de l'agglomération, en concertation avec les communes.

La réduction et la valorisation des déchets représentent des leviers importants de la transition écologique. Les nouvelles modalités de collecte vont permettre, dès à présent, de trier les biodéchets à la source (obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024), de valoriser jusqu'à 65 % de notre production de déchets d'ici 2025, et de parvenir, à l'horizon 2030, à réduire notre production de déchets de 25 % par rapport à 2016. Pour

Daniel Le Bigot, conseiller municipal de Quimper délégué à la propreté et vice-président de Quimper Bretagne Occidentale chargé de la valorisation des déchets « *les biodéchets issus de nos cuisines représentent sur l'agglomération près de 4000 tonnes de matières fermentescibles qui peuvent servir à fabriquer du gaz méthane ou du compost. Les papiers, les cartons, la ferraille, l'aluminium, qui aujourd'hui remplissent nos poubelles, prennent une valeur croissante. À titre d'exemple, les deux tiers de ce que nous trouvons dans les poubelles grises et qui vont directement à l'incinération peuvent être recyclés si nous trions mieux nos déchets* ».

Parvenir à cet objectif ambitieux est l'affaire de tous. Petit tour d'horizon des questions les plus fréquentes concernant les nouvelles modalités de collecte...

## ON RÉPOND À VOS QUESTIONS !

### QUELS SONT LES CHANGEMENTS DANS LE CENTRE-VILLE PIÉTON ?

- La suppression de la collecte en porte-à-porte des sacs d'ordures ménagères résiduelles, ainsi que les emballages, cartons, papiers, remplacée par une collecte en Point d'apport volontaire (PAV).
- L'accès aux Points d'apport volontaire via un badge est illimité 24h/24h et 7j/7j.
- La mise en place dans ces PAV d'une colonne pour collecter les biodéchets (restes de repas, déchets organiques...).
- L'augmentation du nombre de colonnes de tri (11 pour le centre-ville piéton).
- Le badge pour accéder aux bornes collectives (PAV), un sac de pré-collecte pour les recyclables et un bio-seau pour les biodéchets ont été remis à chaque foyer du centre-ville piéton.

### QU'EST-CE QU'UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE ?

Un Point d'apport volontaire (PAV) est un lieu de collecte de déchets. Il s'agit de conteneurs aériens ou de colonnes enterrées adaptés aux déchets ménagers.

### LES PAV SONT-ILS TOUS ÉQUIPÉS DE LA MÊME FAÇON ?

Non, les PAV sont adaptés en fonction des lieux d'implantation. Les sites peuvent compter jusqu'à cinq flux de collecte : ordures ménagères (poubelles grises) ;

Plus pratiques et plus écologiques, des bacs jaunes seront distribués.



emballages papier, journaux ; verre ; biodéchets ; cartons. Deux PAV accueillent des compacteurs pour les professionnels (commerçants, artisans). Tous les détails sur : [www.quimper-bretagne-occidentale.bzh](http://www.quimper-bretagne-occidentale.bzh)

### LES COLONNES SERONT-ELLES ENTERRÉES ?

Durant la phase d'expérimentation, les colonnes sont aériennes. Pour réduire l'impact visuel, elles seront ensuite enterrées.

### POURQUOI FAUT-IL UN BADGE POUR UTILISER LES PAV ?

Les badges distribués aux usagers sont gratuits, ils permettront au service « tri des déchets » de Quimper Bretagne Occidentale d'observer et calculer les flux de collecte des déchets par PAV sur une année, et ainsi confirmer le

bon dimensionnement des colonnes et leur bonne implantation.

### LES PERSONNES ÂGÉES ET À MOBILITÉ RÉDUITE SONT-ELLES PRISES EN COMPTE DANS CETTE NOUVELLE ORGANISATION ?

L'enquête réalisée auprès des habitants du centre-ville, pour identifier les difficultés qu'ils pourraient rencontrer, permettra d'imaginer avec eux des solutions avec le CCAS et les associations d'aide à domicile.

### QUELS SONT LES CHANGEMENTS POUR LES AUTRES QUARTIERS DE QUIMPER ?

Dans les autres quartiers de Quimper, la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte

se poursuit. Les services de Quimper Bretagne Occidentale étudient les changements à effectuer et le calendrier de déploiement en fonction des zones et du type d'habitat : ville, péri-urbain (lotissement...), rural. Cela se fera sur le long terme.

### QUAND ET COMMENT SERONS-NOUS PRÉVENUS ?

Une information des usagers est prévue avant tout changement dans le mode de collecte. Cette information se fera via les supports habituels de chaque commune (site internet, magazine municipal et communautaire, affichage communal, presse locale, réseaux sociaux) et un espace dédié sur le site internet de Quimper Bretagne Occidentale. Les habitants de la zone piétonne ont reçu la visite d'éco-agents qui leur ont remis des documents, un bio-seau et un sac de précollecte.

### J'HABITE EN HABITAT COLLECTIF, AURAI-JE UN BAC JAUNE ?

Par manque de place, il n'y a pas de bac jaune individuel dans les habitats collectifs, des conteneurs collectifs sont mis à la disposition des usagers de l'immeuble.

Recueillir l'avis des usagers est important pour faire évoluer le service.

### QU'EST-CE QU'IL FAUT RETENIR ?

- Dans tous les cas, la collecte se fera par une collecte en bacs individuels gris et jaune ou en PAV.
- Mise en place de la collecte en PAV dans le centre-ville piéton pour tout type de déchets. Le reste de la commune se fera en porte-à-porte pour les ordures ménagères et les déchets recyclables (emballages plastique et métal, papiers, journaux, magazines), par contre le verre et les biodéchets se feront en PAV.
- Le contrôle d'accès en déchèterie permettra de limiter l'accès aux sites aux seuls habitants de Quimper Bretagne Occidentale.
- Généralisation du tri à la source des biodéchets par une collecte en PAV, en complément du compostage individuel.

### ET SI J'HABITE UN LOTISSEMENT ?

Les bacs jaunes individuels seront la norme. Si ce n'est pas envisageable, des conteneurs collectifs seront installés.

### POURRAI-JE DONNER MON AVIS EN TANT QU'UTILISATEUR ?

Oui, lors d'espaces de rencontres, ainsi que par l'intermédiaire d'une boîte mail dédiée mise à disposition des usagers : [dechets@quimper.bzh](mailto:dechets@quimper.bzh)

### LES CONSIGNES DE TRI VONT-ELLES ÉVOLUER ?

Aucun changement. Les consignes de tri restent les mêmes.

### LES ORDURES MÉNAGÈRES

- Dans la poubelle jaune : tous les emballages.
- Dans la poubelle grise : couches-culottes, vaisselle et vitres brisées, cintres, poussière, serviettes et nappes en papier... sont à jeter dans la colonne dédiée aux poubelles grises (dans le centre-ville de Quimper) et dans la poubelle grise pour les zones encore en collecte en porte-à-porte.

- En déchèterie : ferraille, planches de bois, végétaux, piles, tubes néon, ampoules, appareils électriques et électroniques, gravats, terre, etc.

### LES DÉCHETS RECYCLABLES

- Dans la colonne de tri sélectif : emballages plastiques translucides et opaques (bouteilles, flacons, sacs et films plastique, pots de yaourt et de crèmes dessert, barquettes alimentaires, etc.).  
Petits cartons (briques alimentaires, boîtes suremballage, etc.). Emballages métalliques (boîtes de sardines, conserves, canettes, aérosols, bouteilles de sirop, couvercles en métal, etc.).  
Tous les papiers (prospectus, lettres, enveloppes, cahiers sans spirales) sauf les mouchoirs, nappes et serviettes en papier. Chaque déchet recyclable doit être jeté vide, et il ne faut pas les imbriquer. Les laver n'est pas nécessaire.
- Le verre dans la colonne dédiée : pots, bocaux et bouteilles doivent être vidés avant d'être déposés dans la colonne sans les bouchons, capsules, couvercles. La vaisselle, la faïence et la porcelaine sont à déposer en déchèterie.





## LES BIODÉCHETS : UNE RICHESSE À VALORISER

La collecte des biodéchets de cuisine fait partie des nouveautés de cette nouvelle organisation. Elle sera rendue obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Dans le centre-ville de Quimper, la collecte des biodéchets se fait en PAV. Seuls les biodéchets de cuisine sont concernés : préparation des repas (épluchures), restes alimentaires (viande sans os, poisson, pain rassis, coquillages, pâtes, riz, coquilles d'œuf écrasées...), marc de café, sachets de thé et tisane, déchets gras, noyaux et graines de fruits et légumes. Les déchets verts (plantes, taille d'arbustes, tonte de gazon) ne sont pas autorisés. Ils doivent être déposés en déchèteries.

Dans les autres quartiers de Quimper, les habitants qui ont un jardin sont invités à faire du compostage individuel avec les déchets de cuisine (épluchures, pâtes, riz, coquilles d'œuf écrasées, marc de café, sachets de thé et tisane, etc.), mais aucun aliment carné (viande, poisson). Tous les déchets verts du jardin (plantes, taille d'arbustes, tonte de gazon) sont autorisés afin de pouvoir enrichir leur sol et leurs plantations. Des composteurs sont proposés aux habitants de Quimper Bretagne Occidentale. Rendez-vous sur le site internet pour les modalités de réservation.

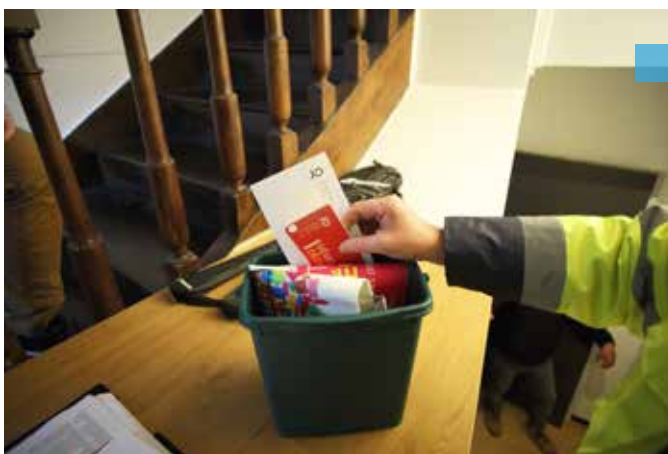
Pour ceux qui ne possèdent pas de jardin, un système de collecte en PAV sera mis en place dans le courant de l'année, ainsi que des composteurs collectifs en pied d'immeuble pour les habitats collectifs.

## VOUS AVEZ D'AUTRES QUESTIONS ?

Une permanence est mise en place pour répondre à vos questions du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 en appelant un numéro vert : 0805 29 29 39. Vous pouvez également poser vos questions via un mail dédié : [dechet@quimper.bzh](mailto:dechet@quimper.bzh)



Les éco-agents de Quimper Bretagne Occidentale sont là pour vous informer.



Un bio-seau, un sac de précollecte et un badge d'accès aux Points d'apport volontaire (PAV) ont été remis à chaque foyer du centre-ville.

## DASTUM NEVEZ

Abaoe ar 1<sup>añ</sup> a viz Genver, annezidi kreiz-kêr bale Kemper eo ar re zentañ oc'h arnodiñ dastum al lastez e lec'hioù degas a-ratozh (LDA). Tamm-haramm e vo astennet an doareoù nevez da zastum lastez e karterioù all eus kêr hag en tolpad-kêrioù, dre guzuliata gant ar c'humunioù.

**LASTEZ:** déchets,  
**LEC'H DEGAS A-RATOZH:** points d'apport volontaire,  
**ARNODIÑ:** expérimenter

# RETOUR SUR/DISTRO WAR

## UNE FÊTE SAVOUREUSE



Quoi de plus alléchant que des ateliers gourmands autour de l'alimentation pour s'interroger et observer le monde! La Fête des droits de l'enfant, le dimanche 20 novembre au pôle Max-Jacob, a été une réussite, grâce à un collectif d'associations et Quimper, « Ville amie des enfants ».



## TROPHÉES SPORTIFS

Le 25 novembre dernier au Chapeau-Rouge, Quimper a honoré ses sportifs. Cinq femmes, cinq hommes, et six équipes, nommés dans huit catégories différentes, ont été récompensés lors de la 31<sup>e</sup> cérémonie des Trophées sportifs quimpérois.



## QUAND L'ARBRE ET L'HUMAIN SE RETROUVENT



À l'occasion de la troisième édition du festival Le Temps de l'arbre qui s'est déroulée en octobre, petits et grands ont pu découvrir tous les secrets du végétal grâce à des expositions et des animations comme des sorties nocturnes ou des ateliers de nichoirs.



## PASSEURS DE LUMIÈRE

En cette période de froid et de grisaille, la deuxième édition de Passeurs de lumière a réchauffé les cœurs et fait briller les yeux grâce à ses illuminations, au sublime spectacle « L'Oiseau de Feu » sur la cathédrale et au roller dance, tout aussi drôle que le patin à glace, mais bien plus écolo.



## ÇA SWINGUE

Le 6 décembre, ça a swingué pour les aînés qui ont pu, en plus de déguster leur traditionnel repas, participer à une animation danse proposée par l'association « Quimper happy line dance et country line dance ». Les 70 ans et plus qui n'ont pas participé à ce repas ont bénéficié d'un colis de Noël.

Quimpérois sportifs ou non-sportifs, vous serez bientôt les bienvenus à la cité sportive de Penvillers ! Les travaux ont démarré pour faire du complexe de Penvillers un nouveau site ambitieux et structurant, à la fois véritable lieu de vie pour tous, équipement de quartier et espace pour de nombreuses pratiques de loisir et de compétition.

Le stade inauguré en 1968 est en cours de déconstruction. La piste d'athlétisme et la tribune ne seront bientôt plus qu'un souvenir. Une attention particulière est portée au réemploi et au recyclage. Sur les 95 % de déchets inertes, 99 % seront recyclés dont une grande partie concassée sur place, utilisée pour la nouvelle piste.

Les premières études urbaines seront connues prochainement. Après les ren-

contres de concertation avec les associations sportives et de quartier, une réunion publique est prévue. L'ouverture aux habitants est une priorité.

S'il s'agit d'une cité « sportive », bien d'autres enjeux sont pris en compte, notamment la place de la nature avec la « renaturation » des sols, l'augmentation de la part de paysage, l'embellissement du site et l'utilisation du vallon.

Les liaisons douces seront essentielles pour faire cohabiter au mieux tous les usages, sécuriser les cheminements piétonniers, faciliter le parking en lien avec le parc des expositions voisin.

#### LE CALENDRIER

##### Février 2023

Fin de la démolition de la tribune

##### De mars à octobre 2023

Construction de la piste d'athlétisme, inauguration en fin d'année

##### Juin 2023

Choix du scénario pour l'étude globale d'aménagement

##### Septembre 2023

Concours d'architecte pour la reconstruction de la tribune

##### Fin 2025

Début de reconstruction de la tribune (18 à 24 mois)

## CITÉ SPORTIVE

# TOP DÉPART !

## CITOYENNETÉ

### Égalité-Diversité

La première réunion du comité local Égalité-Diversité de la collectivité s'est tenue fin novembre en présence d'Isabelle Assih, maire de Quimper et présidente de Quimper Bretagne Occidentale. Ce comité est l'un des marqueurs forts de la politique menée par l'Agglomération et la ville de Quimper dans ces domaines essentiels que sont la promotion et la mise en œuvre de l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations de genre. Cette instance rassemble des élus de Quimper Bretagne Occidentale, des élus des communes de l'agglomération et des associations du territoire qui militent et travaillent sur ces questions. Il sera coprésidé par la conseillère communautaire Valérie Leducq et l'adjointe à la maire de Quimper, Anna Vari Chapalain. Toutes deux sont chargées de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations.

Ce comité devra permettre à ses membres d'échanger sur leurs expériences et sur l'action des collectivités. Il aura aussi pour objectif de favoriser le travail partenarial entre l'ensemble de ces acteurs, et surtout de porter des propositions auprès des instances municipales et communautaires. Des groupes de travail seront créés pour permettre l'émergence de propositions concrètes.

## HABITAT INCLUSIF

### VIVRE ENSEMBLE



L'habitat inclusif est un dispositif qui favorise la vie en collectivité de personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap, dans des logements adaptés. Ces personnes sont encore autonomes, mais peuvent éprouver des difficultés à vivre seules ou ne souhaitent pas se retrouver isolées.

Les résidences Jean-Jaurès

et Paul-Borrossi, gérées par le Centre communal d'action sociale de Quimper, regroupent vingt-huit logements indépendants de type T1 à T2 disposant d'un salon avec coin cuisine, d'une chambre et d'une salle de bains. L'aménagement est adapté aux personnes à mobilité réduite. Le dispositif « habitat inclusif » implique l'élaboration d'un projet de vie sociale partagé par les habitants des logements qui doit favoriser les liens sociaux. Des projets d'actions et d'animations sont proposés autour du vivre ensemble, de la vie de la cité, de la maîtrise des outils numériques, etc. Préparation d'une soupe pour la fête de Penhars, participation à la descente de l'Odet, au repas de Noël ou au goûter concert réunissant les habitants des deux sites ont d'ores et déjà été organisés.

## SPORT

# PADEL À CREAC'H GWEN



Créés au début des années 90, les terrains de tennis extérieurs de Creac'h Gwen subiront un sérieux lifting au premier semestre 2023. En concertation avec le Tennis Club Quimper (TCQ), la Ville a décidé d'opter pour une nouvelle surface en terre battue artificielle, jouable par tous les temps et plus facile à entretenir. L'installation d'un éclairage LED et d'un accès automatisé complètent les aménagements.

Nouveauté également à Creac'h Gwen, l'arrivée d'une nouvelle pratique en plein boom : le padel.

« Ce sport de raquette accessible et se jouant

sur des terrains fermés devrait attirer des amateurs plus axés sur le loisir que la compétition », se félicite Christelle Quéré, adjointe à la maire chargée des pratiques sportives. Les deux terrains prendront la place de l'actuel mur de frappe, sans réduire la végétalisation du site.

Ces importants travaux succèdent à d'autres récemment effectués sur les courts intérieurs : reprise de la toiture, passage à un éclairage LED avec capteurs de présence qui permettra une économie d'énergie substantielle.

## BIODIVERSITÉ

# Au fil de l'eau

Des travaux ont été réalisés à l'aval de la rivière du Steïr sur les ouvrages du Moulin-au-Duc (La Glacière) et du Moulin-Vert (Prateyer). Pilotés par le Sivalodet, ils ont permis de créer une échancrure d'environ six mètres dans le radier. Les systèmes de vannage ont également été retirés, mais les passerelles ont été conservées. Grâce à ces travaux, la rivière retrouve son fonctionnement naturel sur plus de deux kilomètres. Cela permet d'améliorer la circulation des espèces du cours d'eau et ainsi de favoriser la biodiversité et le transit sédimentaire. Les marées remontent dorénavant plus haut, jusqu'au Cinéville pour l'ouvrage du Moulin-au-Duc.



## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

# 700 M<sup>2</sup> DE PANNEAUX

La Ville équipe progressivement les toits de ses bâtiments en panneaux solaires. Comme l'école de Kervilien (photo), le gymnase de Pen Ar Stang en sera bientôt pourvu.

C'est tout l'objet des travaux qui vont avoir lieu au premier trimestre sur le toit du gymnase de Pen Ar Stang. Y seront installés environ 700 m<sup>2</sup> de panneaux solaires et une centrale photovoltaïque capables de délivrer une puissance de 100 kW en crête. Des proportions suffisantes pour alimenter non seulement les besoins électriques en journée du club résident de la Quimpéroise mais aussi ceux de l'hôtel de Ville et d'Agglomération et du musée des Beaux-Arts.

Ce sera la première production électrique auto-consommée de Quimper, qui la revend d'habitude à des tiers. La démarche devrait faire des petits : des installations similaires sont déjà envisagées sur la salle Dan Ar Braz et au centre technique municipal.

La transition énergétique est devenue un enjeu majeur et les municipalités ont un grand rôle à jouer. Il faut changer la manière dont on produit son énergie.

Savoir rouler à vélo, une activité plébiscitée par les petits Quimpérois.



SPORT

# UN PAS DE PLUS VERS L'AUTONOMIE

FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE



**La ville de Quimper finance des activités sportives que les écoles n'ont pas les moyens d'organiser. Les clubs sont associés à cette action. Chaque classe bénéficie de 8 séances par an pour découvrir une activité, par exemple l'escalade, la voile, le vélo... La Ville encourage aussi le sport pour les jeunes de 6 à 17 ans avec le dispositif « sport dans les quartiers ».**

**D**ans le domaine du sport, la ville de Quimper travaille au sein des écoles primaires depuis plus de trente ans, via le dispositif « EPS à l'école ». D'abord basé sur les activités nautiques et orienté vers les ZEP (Zones d'éducation prioritaire), ce dispositif s'est ouvert à d'autres activités dans tous les établissements au fil des années, permettant de proposer aux enfants des activités que l'école n'est pas en mesure d'assurer matériellement ou humainement.

Les clubs sont aujourd'hui associés à cette démarche. Ce sont désormais quatre éducateurs de la Ville et 14 éducateurs associatifs qui interviennent sur le temps scolaire. Les écoles publiques ont ainsi accès à un cycle de huit séances d'une heure quinze par classe et par an, dans une activité déterminée et selon un programme préparé en amont en étroite collaboration avec l'Éducation nationale et pris en charge par la Ville. Sur l'année 2021-2022, plus de 1000 séances ont permis aux élèves quimpérois de découvrir en toute sécurité l'escalade, le skate, la voile, le gouren... soit une vingtaine d'activités au total.

Le sport est aussi un important vecteur de cohésion et de sociabilisation. C'est la raison d'être d'un autre dispositif quimpérois : « sport dans les quartiers ». Ce dernier s'adresse aux jeunes de 6 à 17 ans qui ne vont pas naturellement vers les structures d'animation sportives ou culturelles. En lien avec les maisons de quartier et des services de prévention telle que la fondation Massé-Trévidy, trois éducateurs de la Ville (deux

pour Penhars, un pour Ergué-Armel et Kerfeunteun) leur proposent des activités : foot, escalade, sports de combat... Certains ont même découvert le surf. Sur l'année 2021-2022, 300 jeunes ont bénéficié de ce dispositif qui couvre près de 15 heures d'activité par semaine sur l'ensemble de la ville. Le but c'est aussi de créer des passerelles avec les clubs sportifs de Quimper.

## PETITS ROIS DE LA PETITE REINE

Depuis 2018, l'enseignement de la pratique du vélo en toute sécurité est devenue priorité nationale.

Très en avance dans le département, Quimper n'a pas attendu de directive nationale pour s'emparer de la question. Ses éducateurs apprennent aux enfants à rouler en autonomie depuis plus de vingt ans via l'EPS à l'école (cf. ci-contre) et Atout Sport. Une démarche qui s'est amplifiée en 2021.

Désormais, grâce à l'achat de 35 nouveaux vélos (VTT), d'une vingtaine de draisennes et d'une grande remorque pour les transporter, ils investissent une école deux semaines pendant lesquelles ils proposent dix séances par classe. Une formule « massée » qui va permettre à 20 classes et 400 enfants de la grande section au CE2 de sortir diplômés du "Savoir rouler à vélo" cette année. Cette offre vient compléter une proposition classique de huit séances sur un trimestre, sur le site de Creac'h Gwen, pour les classes de cours moyen.

## CITOYENNETÉ

### Avec les jeunes

Avec le Conseil municipal des jeunes (CMJ) la Ville veut associer la jeunesse à la démocratie locale. Une matinée d'information et d'échanges en présence d'Isabelle Assih, maire de Quimper, a eu lieu le 19 novembre dernier avec tous les jeunes de 10 à 15 ans intéressés par ce nouveau dispositif. L'installation du Conseil municipal des jeunes se fera en ce début d'année. Ses membres devront alors décider, en lien avec les animateurs du CMJ, de l'organisation même de leurs travaux. L'ambition de la Ville est de travailler en mode projet avec les jeunes, dans le cadre du budget participatif. La municipalité pourra soumettre certains projets qui les concernent au CMJ afin de mieux répondre aux besoins de la jeunesse. Le conseil est aussi l'occasion de développer le parcours citoyen : des rencontres avec des élus et des agents de la collectivité permettront à



ces jeunes de mieux comprendre comment fonctionnent une collectivité et la démocratie locale.



Plus d'informations :  
[jeparticipeaquimper@quimper.bzh](mailto:jeparticipeaquimper@quimper.bzh)  
Tél. 02 98 98 88 71

## THÉÂTRE MAX-JACOB

# CURE DE JOUVENCE

**En 2024, le théâtre Max-Jacob aura 120 ans. D'ici là il aura retrouvé une seconde jeunesse. En effet, d'importants travaux vont démarrer cette année. Mis aux normes, facilement accessible, il conservera sa fière allure et comptera 300 places confortables.**

Cette réhabilitation, au-delà de l'accessibilité pour le public et les artistes, fait la part belle à la qualité architecturale du bâtiment, à sa fonctionnalité technique et scénographique ainsi, bien sûr, qu'au confort d'écoute et de visibilité des spectateurs.

Les services du patrimoine et les usagers professionnels ont été associés au projet, qui tient compte des avis de la conservation des Monuments historiques (les façades et toitures sont inscrites à l'Inventaire des monuments historiques).

L'architecte a choisi de valoriser au maximum les aménagements intérieurs d'origine, l'escalier monumental et la façade d'entrée seront restaurés. Il est prévu de rouvrir les balcons au public et d'abaisser la scène. Les fauteuils rouges seront proposés à la vente aux particuliers.

Les enjeux sont d'offrir un équipement

largement ouvert à la variété des publics, y compris ceux éloignés de la culture, et qui soit complémentaire de la Scène nationale, performant et simple d'usage, en régie directe. Sa programmation sera très diverse, relevant de la Ville, de professionnels, d'acteurs associatifs locaux.

Le coût total de l'opération s'élèverait à environ 5,5 millions d'euros TTC. Des demandes de subventions sont en cours (dotation de

soutien à l'investissement local, État, Région, Département), un appel aux dons via la Fondation du patrimoine est prévu.

Dès l'obtention du permis de construire, la consultation de travaux démarrera dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2023, le chantier de rénovation devrait s'achever à l'automne 2024, année des 80 ans de la mort du poète né à Quimper et qui lui a donné son nom, Max Jacob.



BIODIVERSITÉ

# BRETAGNE VIVANTE

FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE



**L'association Bretagne Vivante est la principale association de défense de la nature en Bretagne. Elle s'occupe de 135 sites naturels protégés. La ville de Quimper est partenaire de l'association qui organise des animations pour le grand public jusqu'en mai : sorties nature, ateliers... L'objectif est de sensibiliser à la diversité des animaux et des plantes.**

Bretagne Vivante organise des ateliers et sorties nature pour le grand public et des scolaires.

**D**epuis plus de 60 ans, l'association Bretagne Vivante est la principale association de protection de la nature en Bretagne. Avec 70 salariés, 5 000 adhérents et 135 sites naturels protégés, elle est un acteur incontournable de la préservation de la biodiversité dans la région.

La ville de Quimper, très soucieuse des enjeux environnementaux, a entrepris de réaliser un Atlas de la biodiversité communale (ABC). Cet outil, qui vise à mieux connaître le patrimoine naturel pour le valoriser et identifier les écosystèmes fragiles, représente une aide à la décision, notamment pour les projets d'aménagements et les politiques publiques en intégrant les enjeux de biodiversité du territoire.

Pour faire connaître la démarche de l'ABC aux Quimpérois et les sensibiliser aux enjeux

écologiques, la Ville a signé une convention avec Bretagne Vivante. À ce titre, l'association anime des sorties nature et des ateliers destinés au grand public jusqu'au mois de mai, ainsi qu'un concours photo. De plus, un Défi nature est proposé aux Quimpérois : découvrir une nouvelle espèce tous les deux mois et partager ses observations sur l'application Quimper+. Bretagne Vivante organise également les 28 et 29 janvier un comptage des oiseaux pour recenser les principales espèces fréquentant nos jardins en hiver. Pour participer, il suffit d'observer et compter depuis sa fenêtre les oiseaux qui fréquentent son jardin durant une heure, puis d'envoyer ses données à Bretagne Vivante. L'opération, soutenue par la Ville, avait rassemblé 114 participants l'an dernier, classant Quimper dans le top 10 des villes bretonnes ayant participé à cette opération

nationale. Cela démontre l'intérêt des Quimpérois pour leur environnement.



[www.bretagne-vivante.org](http://www.bretagne-vivante.org)

## SENSIBILISER

Toujours dans le cadre de l'ABC et pour sensibiliser petits et grands à la nature proche, Bretagne Vivante organise quatre ateliers « oiseaux des jardins » en janvier – un atelier dans chaque Maison pour tous (MPT) ou Maison de quartier (MDQ) les samedis –, et quatre ateliers nichoirs pendant les vacances de février (toujours dans les MPT ou MDQ). Des sorties nature « oiseaux hivernants » dans la baie de Kerogan (une en janvier et une en février) sont aussi au programme.

## BUDGET PARTICIPATIF

# LES PETITES IDÉES FONT LES GRANDS PROJETS

### FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE



La ville de Quimper va financer 21 projets d'habitants pour améliorer le cadre de vie, renforcer la solidarité et le comportement responsable.

Exemples de projets :

- plantation d'arbres fruitiers dans les quartiers,
- sécurisation des passages piétons près des écoles,
- aménagement de voies piétonnes et cyclables,
- création d'une station de réparation de vélos...

211 projets ont été déposés et 67 proposés au vote. 21 sont retenus et seront réalisés.



La ville de Quimper a lancé son premier budget participatif en mars 2022 pour permettre aux habitants et aux usagers de Quimper d'être acteurs de la ville et de s'impliquer dans la vie de leur cité. La municipalité a décidé d'y consacrer 400 000 euros par an, répartis à égalité entre les quatre quartiers, Penhars, Ergué-Armel, centre-ville et Kerfeunteun. Un appel à projets a donc été lancé et pas moins de 211 projets ont été déposés par les Quimpérois. Les projets devaient être en rapport avec les compétences de la Ville et avoir pour objectif l'amélioration du cadre de vie, des transitions, des solidarités, du sport, de la citoyenneté ou de la culture, des loisirs. Ils pouvaient concerner un quartier ou l'ensemble de la commune.

Soixante-sept projets ont été retenus et soumis aux votes des habitants de plus de 10 ans, et 1500 Quimpérois se sont exprimés. Finalement, ce sont 21 projets qui seront mis en œuvre dans les deux ans.

### LES PROJETS QUI CONCERNENT L'ENSEMBLE DE LA VILLE...

Pour répondre au développement croissant des mobilités douces, la création « d'une station de réparation vélo » par quartier, et acces-

sible à tous, permettra de réparer son vélo en autonomie (coût estimé à 14 000 euros, soit 3 500 euros la station/par quartier). Les autres projets concernent : « **la sécurisation des passages piétons aux abords des écoles** » à l'aide de figurines ludiques (projet estimé à 15 000 euros) ; la mise en valeur des sentiers et passages de la ville inconnus des habitants eux-mêmes à travers une nouvelle signalétique (projet « **signal'éthique** » estimé à 15 000 euros) ; « **la sensibilisation au recyclage de mégots** » (projet estimé à 3 500 euros).

### LE CENTRE-VILLE



Allée de Locmaria, le projet « **des bancs pour mémés** » permettra aux personnes âgées ou handicapées de se reposer le long des quais de l'Odet (coût estimé à 14 000 euros).

Autres projets : « **cool au soleil** », du mobilier urbain (style palette) pour créer un espace de repos sur l'esplanade François-Mitterrand (projet estimé à 15 000 euros) ; un projet de « **redynamisation des bords de l'Odet** » avec des chalets installés pour des animations (projet estimé à 15 000 euros) ; une mare pé-





Vous pouvez contacter les membres de votre conseil de quartier  
à l'adresse suivante : conseils.quartier@quimper.bzh



La municipalité mobilise 400 000 € par an pour son budget participatif.

aménagements ludiques et conviviaux avec les projets « **l'embellissement du bassin de rétention** » route de Brest (projet estimé à 25 000 euros) et « **il faut tout un village pour élever un enfant** » sur l'aire de jeux de Kervouyec (projet estimé à 25 000 euros).

### ERGUÉ-ARMEL

Le conseil de quartier d'Ergué-Armel a proposé « **l'aménagement d'une liaison vélo / piéton** » entre le chemin de Kergal et le giratoire de l'Eau-Blanche : (coût estimé à 26 000 euros).



« **À pied ou à vélo à Keradenec** » est un ambitieux projet d'aménagement pour valoriser l'accès au bois de Keradenec (projet estimé à 50 000 euros) ; la sensibilisation au problème des déjections canines est aussi programmée avec le projet « **nous aimons les chiens mais...** » (coût estimé à 5 000 euros).



Les lauréats ont reçu un prix : une lampe en forme d'ampoule, symbole de cette édition.

dagogique, « **les grenouilles bleues** », pour attirer et préserver la biodiversité, et sensibiliser le public (projet estimé à 15 000 euros) ; deux « **Free Go Solidaires** » (frigos) seront installés en partenariat avec des commerçants locaux pour qu'ils y mettent leurs produits invendus et des dons à disposition des plus démunis (projet estimé à 6 000 euros) ; et enfin, un parcours artistique en ville pour « **sortir du cadre, de l'art urbain à Quimper** » (projet estimé à 25 000 euros).

### KERFEUNTEUN



Le projet « **les aires d'Agnès** » permettra de planter des arbres fruitiers dans le quartier. Ce verger, où chacun pourra glaner et améliorer l'ordinaire, permettra de sensibiliser

les habitants à l'écologie et servira de support pour des actions éducatives et festives (coût estimé à 20 000 euros). Les autres projets : « **un abri à vélo sécurisé** » de six places qui sera installé rue Chanoine-Kerbrat (projet estimé à 10 000 euros) ; « **un espace canin clos** » accueillera les animaux du quartier (projet estimé à 15 000 euros) ; et pour finir, des



### PENHARS

Des bancs vont être installés sur les bords de l'Odet pour profiter de ce si beau paysage qui mérite d'être contemplé, été comme hiver : « **flâner sur le chemin du Halage** », (coût estimé à 25 000 euros). Un « **terrain multisport** » accessible même en dehors des horaires scolaires va voir le jour au Moulin-Vert (projet estimé à 40 000 euros) et « **des vergers et petits fruitiers dans les quartiers** » seront plantés dans des espaces verts non utilisés (projet estimé à 20 000 euros).

## Groupe de la majorité municipale TOUS EN VILLE

Les fêtes de fin d'année ont montré une nouvelle fois toute l'attractivité de Quimper et de son centre-ville. Notre ville a brillé bien au-delà de la Cornouaille. Un centre-ville vivant et dynamique est une véritable chance. Mais pour que se balader ou faire ses achats en ville soit un plaisir pour tous, nous travaillons sur les différentes manières d'y venir et d'en profiter. Chacun doit pouvoir accéder au centre-ville en fonction de ses possibilités, de ses envies, de ses besoins et de ses moyens. En bus, en voiture, à vélo, à pied, tous les modes de déplacement doivent cohabiter. La nouvelle piste cyclable qui longera demain les quais de l'Odet permettra aux cyclistes de se

rendre au centre-ville en toute sécurité et aux piétons d'avoir des trottoirs assez larges pour profiter pleinement des bords de l'Odet. Pour le stationnement, notre engagement est simple : les places supprimées au centre-ville dans le cadre de ces aménagements seront compensées par d'autres qui seront créées. Chaque jour au moins 400 places sont libres en centre-ville. Nous allons donc améliorer et moderniser les systèmes d'information et d'affichage sur le stationnement pour permettre à chacun de trouver plus facilement une place libre parmi les 6000 existantes dans le centre-ville. Nous améliorons enfin le service de transports publics en répondant à vos attentes : QUB Noz pour aller voir des spectacles en soirée ou pour

les travailleurs du soir et QUB Mat pour les plus matinaux d'entre nous. Certaines lignes ont vu des améliorations, sur leur tracé comme sur leur fréquence. N'oublions aussi pas le succès du service HandiQUB ! Ce panel d'actions vise à permettre à chacun de se déplacer selon ses envies et ses contraintes au quotidien, en toute sécurité. Nous souhaitons ainsi une ville qui respire mieux, encore plus attractive et ouverte ou chaque Quimpéroise et Quimpérois a sa place. L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite une belle année 2023.

*Groupe de la majorité municipale « Quimper Ensemble »*

## Les élus de l'opposition : « Enthousiasmons Quimper ! », le groupe de la droite et du centre du conseil municipal MI-MANDAT... ET APRÈS ?

Nous arrivons à mi-mandat ; que le temps passe vite ! Il y a des signes qui ne trompent pas, les élus de la majorité commencent à être « irritables ». Nous rentrons véritablement dans « le dur ». L'action publique est longue, la tâche est ardue, parfois rude et même ingrate. Mais la majorité aura eu un avantage sérieux dans le mandat ; elle ne l'a pas probablement intégré : la période post covid. La population a pris du recul. Une forme de « grande démission » dans la demande, et du « lâcher prise » dans l'exigence. Dans ce contexte, la majorité NUPES s'est permis de « snober » un référendum, celui des halles et a lancé un projet à la Glacière qui n'est pas véritablement abouti. Cela coïncide. Zone rouge inondation, problème d'expropriation, devenir de la place

Saint-François : c'est l'impasse... Nous en parlerons encore au prochain mandat ! La salle grande capacité est lancée. Elle n'est pas au bon endroit, mais elle est lancée. Elle ne coûte pas 7 millions comme l'avait annoncé Isabelle Assih, mais au moins 35 millions d'euros, soit cinq fois plus... mais ce « dérapage » financier ne la gêne pas ! Il y a une chose essentielle que la majorité n'a pas encore intégré, c'est l'épreuve de la maturité et de l'humilité. Nous sommes frappés par leur rhétorique, « ça aurait dû être fait avant... ! » Nous leur disons ici et maintenant, « le stock à faire » qu'ils laisseront en 2026 sera aussi important que celui qu'ils ont trouvé en 2020. Tout simplement parce qu'il se reconstitue automati-

quement. La ville est un organisme vivant ! L'inexpérience leur permet encore de dire « vous allez voir ce que vous allez voir », mais l'avantage de l'expérience nous permet de leur dire de garder les pieds sur terre ! Nous inscrivons cela sur le compte du manque de préparation évident.

Bonne année à tous !

P.-S. : À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas d'information sur le budget 2023 en préparation. Nous y serons très attentifs et vigilants sur les augmentations « faciles » des impôts qui se préparent... (à suivre).

*« Enthousiasmons Quimper ! », le groupe de la droite et du centre du conseil municipal*

## Les élu·e·s de la minorité : Ensemble, nous réussissons, majorité présidentielle UNE PÉRIODE INÉDITE

Quimpéroises, Quimpérois, cette année encore, nous vivons une période inédite. La guerre en Ukraine impacte nos territoires. Nous devons faire face à des difficultés nouvelles : la hausse du prix des matières premières, la pénurie et la hausse du coût de l'énergie. La France est le pays d'Europe qui résiste le mieux

à cette inflation, cela n'efface pas pour autant la nécessité de sobriété. C'est dans ce contexte que nous abordons cette nouvelle année. Si les fêtes furent, pour nombre d'entre vous, le moment du partage, de la solidarité, de la convivialité et de la joie de se retrouver en famille et entre amis, nous avons une pensée pour les plus fragiles d'entre nous. Les valeurs

mobilisées en période de fête se doivent d'être entretenues tout au long de l'année, pour soutenir et aider ceux qui subissent l'isolement, la maladie, les difficultés et la peine.

*Annaïg LE MEUR et Karim GHACHEM vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023 pleine de solidarités !*